

MARCHES PUBLICS

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

A TRAVAUX

B FOURNITURES

C SERVICES

Section I – Identification de l'acheteur public

Commune de Pierre Bénite

Section II – Adresse

Mairie du Pierre-Bénite - Place Jean Jaurès - BP 8 - 69491 Pierre-Bénite Cedex

Téléphone : 04 78 86 69 17 - télécopie : 04 78 86 69 15

Section III – Objet du marché

- 1) Objet du marché : Fourniture, installation et maintenance d'un projecteur numérique pour le cinéma de Pierre Bénite
- 2) Type de marché de fournitures : achat
- 3) Nomenclature CPV : Objet principal : Objet complémentaire :
- 4) Forme du marché :
 - S'agit-il d'un marché à bons de commande ? oui non
 - S'agit-il d'un marché à tranches ? oui non
 - S'agit-il d'une convention de prix associée à des marchés types ? oui non

Section IV – Lieu d'exécution ou de livraison

Lieu de livraison : Maison du Peuple – 5 place Jean Jaurès – 69310 Pierre-Bénite

Section V – Caractéristiques principales

Le marché concerne l'acquisition d'un projecteur numérique avec installation, formation et prestations de maintenance pour la salle de cinéma située à la Maison du Peuple de Pierre Bénite.

Section VI – Division en lots

- 1) Prestations divisées en lots : non oui
- 2) Variantes et options :

Les variantes ne sont pas autorisées.
La présente consultation est lancée avec des options définies dans le cahier des charges.
Les soumissionnaires devront obligatoirement remettre une offre conforme à la solution de base définie dans le cahier des charges. L'étude des options est également obligatoire sous motif d'élimination des candidats de la consultation.
La comparaison des offres s'opèrera dans un premier temps, entre les offres conformes à la solution de base et dans un deuxième temps avec les options.

Section VII – Durée du marché ou délai d'exécution

- 1) Durée du marché ou délai d'exécution :
 - le délai de fourniture, de pose et de formation est d'un mois à compter du 16 juillet 2012
 - La période de maintenance est conclue pour une durée de douze mois reconductible de manière expresse quatre fois (article 16 code des marchés publics)
- 2) Date de début des prestations : 16 Juillet 2012

Section VIII – Conditions relatives au marché

- 1) Cautionnement et garanties exigés : (*le cas échéant*) sans objet
- 2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :
Mandat administratif selon réglementation en vigueur
- 3) Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française : aucune

Section IX – Conditions de participation

Le candidat aura à produire un dossier comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

- 1 Déclaration sur l'honneur dûment datée et signée prévus à l'article 45 du Code des marchés Publics (CMP) pour justifier en application des articles 43, 44, 44-1 et 46 et 52 du CMP (DC2 ou forme libre) :
 - a) qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales
 - b) qu'il ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir
 - c) qu'il n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9 , L324-10, 341-6, L125-1, L123-3 du Code du Travail
 - d) si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés,
 - e) les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat
- 2 Renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat
 - a) déclaration concernant le chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaires concernant les services auxquels se réfèrent le marché, réalisés au cours des trois dernières années
 - b) Références pour des prestations similaires au cours des trois dernières années

Section X – Nombre de candidats

Sans objet

Section XI – Critères d'attribution

1. Sélection des candidatures :

- Garanties et capacité techniques et professionnelles du candidat

2. Jugement des offres

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

60 % Offre financière au regard :

- Coût d'acquisition (60%)
- Coût de la garantie (10%)
- Coût de maintenance (30%)

La notation sur le coût d'acquisition s'effectuera sur l'offre de base. Il en est de même pour le coût de la maintenance. La notation définitive s'effectuera sur les options retenues. La note s'effectuera sur 10 = 10 points seront accordés pour le moins disant si l'offre répond au cahier des charges et $10 \times (1 - \text{écart par rapport au moins disant exprimé en } \%)$ pour les autres

30 % Offre technique appréciée au regard de la remise d'un mémoire qui devra expliciter clairement :

- 70 % La description technique des équipements proposés par le candidat précisant la qualité du matériel proposé (type de projecteur, de bibliographie de stockage, de lampes...), les délais de garantie, la périodicité de révision du matériel, les conditions d'entretien, les notices techniques, etc.
- 10 % La méthodologie d'intervention (moyens humains et techniques mis en œuvre pour l'exécution du marché et tous autres éléments jugés utiles par le candidat pour justifier sa méthodologie d'intervention)
- 20 % Formation du personnel (détailler le contenu et le nombre d'heures)

10 % Calendrier d'exécution des travaux avec notamment le détail sur le temps d'immobilisation de la salle

Section XII – Procédures

- 1) Type de procédure : Procédure adaptée (article 28 du code des marchés publics)

Section XIII – Délai d'urgence - Justification

Sans objet

Section XIV – Conditions de délais

- 1) Date limite de réception des offres : **Jeudi 1^{er} mars 2012 – 16 heures**
- 2) Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

Section XV – Autres renseignements

- 1) Numéro de référence attribué au marché par la personne publique : MD12 003

Visite du site : La visite du site est obligatoire afin de permettre aux candidats d'estimer toutes difficultés inhérentes à cette installation.

A cette fin, le candidat prendra rendez-vous avec Mr Gilles Wiart, au 04.78.86.62.92, responsable du dossier pour la Ville de Pierre Bénite, au plus tard la veille de la date limite de remise des offres.

La ville de Pierre Bénite remettra à chaque candidat effectuant la visite un certificat de visite.

- 2) Conditions d'obtention des documents contractuels et des documents additionnels : soit demande par courrier, télécopie ou téléchargement sur le site Internet de la ville ou sur www.achatpublic.com
- 3) Contenu du dossier de la consultation :
 - Règlement de la consultation
 - Acte d'engagement et son annexe financière (D.P.G.F.)
 - Cahier des clauses particulières (C.C.P.)
 - Certificat de visite
 - Plan de la salle de projection
- 4) Modalités de remise des offres :

**Transmission sous support papier*

Mentionner sur l'enveloppe extérieure : Numérisation cinéma – NE PAS OUVRIR.

Pièces à remettre par la société :

Pièces administratives :	Pièces mentionnées à la section IX
Offres :	Acte d'engagement et son annexe financière, C.C.P., mémoire technique, certificat de visite complétés et signés.

**Transmission électronique*

Le candidat a la possibilité d'envoyer son dossier en version dématérialisée sur le site achatpublic.com

- 5) Application de l'article 54 du code des marchés publics : Non
- 6) Date d'envoi de l'avis d'appel à candidature : jeudi 2 février 2012

ANNEXE I - Adresses complémentaires

1- Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus :

D'ordre technique

Maison du Peuple
Personne référente : Monsieur Gilles Wiart
Tél. : 04.78.86.62.92

D'ordre administratif

Voir paragraphe ci-dessous

2- Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Mairie de Pierre-Bénite – Service Achat
49/51 rue de la République – 69310 Pierre Bénite

Personne référente : D. Follut

Téléphone : 04 78 86 69 17

Adresse de courrier électronique (courriel) :

Adresse Internet (U.R.L.) :

Télécopieur : 04 78 86 69 15

marchepb@pierrebenite.fr

www.achatpublic.com

3 Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

- Soit remises contre récépissé au Service Commande Publique, 49-51 rue de la République – 69310 Pierre Bénite
- Soit envoyées par la Poste avec accusé de réception à l'adresse mentionnée au la section II
- Soit transmission électronique sur le site achatpublic.com